
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 3 (1975)

DOI: 10.11588/fr.1975.0.48382

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

EBERHARD WEIS

REVOLTES PAYSANNES ET CITADINES
DANS LES ETATS ALLEMANDS SUR LA RIVE
GAUCHE DU RHIN, DE 1789 A 1792

Le grand thème »L'Allemagne et la Révolution française« a été traité, en ce qui concerne les écrivains, entre autres par le Suisse Alfred Stern¹ et l'Anglais Georges P. Gooch² et, d'une manière magistrale, par notre collègue français J. Droz³, qui, à la différence des autres historiens, s'est occupé non seulement des philosophes et des écrivains, mais aussi de l'opinion publique allemande telle qu'elle s'est exprimée dans les journaux, les périodiques et les pamphlets.

Ce qui reste à examiner et ce qui ne sera peut-être jamais éclairci complètement faute de sources, c'est l'attitude de la population allemande à l'égard de la Révolution française, c'est l'attitude de la grande et de la petite bourgeoisie, des paysans et des journaliers, et c'est même la question de savoir s'il est possible de parler d'une attitude, ou bien de plusieurs attitudes typiques de la part de ces divers groupes sociaux dans toute l'Allemagne.

Les recherches dans cette direction n'ont pas encore été poussées assez loin. Pour l'Allemagne du Sud, Heinrich Scheel⁴ a publié, en 1962, son intéressante thèse »Süddeutsche Jakobiner«, l'historien israélien Walter

¹ A. STERN, *Der Einfluß der Französischen Revolution auf das deutsche Geistesleben*, Stuttgart 1928.

² G. P. GOOCH, *Germany and the French Revolution*, London 1920, new impression 1965. Conf. d'ailleurs M. BOUCHER, *La Révolution de 1789, vue par les écrivains allemands, ses contemporains*, Paris 1954; R. AYRAULT, *La genèse du romantisme allemand*, 2 vol., Paris 1962; F. HERTZ, *The Development of the German Public Mind* (t. 2), *The Age of Enlightenment*, London 1962, p. 420-432; K. EPSTEIN, *Die Ursprünge des Konservatismus in Deutschland. Der Ausgangspunkt: Die Herausforderung durch die Französische Revolution 1770-1806*, Frankfurt 1973, p. 502-734 (original américain: *The Genesis of German Conservatism*, Princeton 1966).

³ J. DROZ, *L'Allemagne et la Révolution française*, Paris 1949; surtout pour l'époque de Napoléon I^{er}: *Le romantisme allemand et l'Etat*, Paris 1966.

⁴ H. SCHEEL, *Süddeutsche Jakobiner. Klassenkämpfe und republikanische Bestrebungen im deutschen Süden Ende des 18. Jahrhunderts*, Berlin (Est) 1962, et l'édition de H. SCHEEL, *Jakobinische Flugschriften aus dem deutschen Süden Ende des 18. Jahrhunderts*, Berlin (Est) 1965.

Grab a publié plusieurs travaux sur les jacobins en Allemagne du Nord⁵. Tous les deux se sont appuyés dans une large mesure sur des libelles, mais ils ont travaillé également dans les archives. Cependant, j'ose dire que même pour ces deux régions, l'Allemagne du Midi et du Nord, les archives enferment bien des matériaux qui n'ont pas encore été utilisés. Ceci est vrai d'autant plus pour les autres régions de l'Allemagne. Si nous connaissons les libelles, les pamphlets jacobins, nous n'en connaissons que rarement les auteurs, les imprimeurs, le tirage, le système de distribution. Surtout nous ne savons pas combien d'hommes les ont lus, à quelles couches sociales les lecteurs appartenaient et quel était l'effet de cette lecture.

J'ai choisi pour objet de mes recherches, inachevées encore, les Etats séculiers de la rive gauche du Rhin, au sud de la Moselle, parce que ces territoires, entre 1789 et la première guerre de coalition, étaient la partie de l'Allemagne la plus directement exposée à l'influence et à la propagande de la France révolutionnaire, et parce que l'histoire révolutionnaire de cette région n'a encore fait l'objet ni d'une étude d'ensemble ni d'une publication de sources.

J'ai essayé d'assembler les indications que je pouvais trouver soit dans la littérature, soit dans les archives, sur des révoltes paysannes et citadines dans les principautés situées entre la Moselle, la Lorraine et l'Alsace, surtout dans la circonscription administrative (Regierungsbezirk) du Palatinat, bavaroise jusqu'en 1945, formant aujourd'hui une partie du pays de Rheinland-Pfalz, avec les villes de Speyer (Spire) et de Zweibrücken (Deux-Ponts), et le territoire de la Sarre⁶. Avant l'occupation

⁵ W. GRAB, *Demokratische Strömungen in Hamburg und Schleswig-Holstein zur Zeit der Ersten Französischen Republik*, Hamburg 1966; W. GRAB, *Norddeutsche Jakobiner. Demokratische Bestrebungen zur Zeit der Französischen Revolution*, Frankfurt 1967; W. GRAB, *Eroberung oder Befreiung? Deutsche Jakobiner und die Franzosenherrschaft im Rheinland 1792-1799*. Trier et Hannover 1971; W. GRAB, *Leben und Werke norddeutscher Jakobiner*, Stuttgart 1973. Ce volume forme le t. V de la collection «*Deutsche revolutionäre Demokraten*», publiée et préfacée par W. GRAB. Dans la même collection: H.-W. ENGELS, *Gedichte und Lieder deutscher Jakobiner*, 1971; G. STEINER, *Jakobiner-schauspiel und Jakobinertheater*, 1973. En ce qui concerne les Jacobins en Autriche, voir D. SILAGI, *Jakobiner in der Habsburger Monarchie*, Wien 1966; E. WANGERMANN, *Von Joseph II. zu den Jakobinerprozessen*, Wien 1966 (en Anglais: *From Joseph II to the Jacobin Trials*, Oxford 1967 (deuxième éd.)); A. KÖRNER, *Die Wiener Jakobiner*, 1972 (collection «*Deutsche revolutionäre Demokraten*»).

⁶ Ouvrages relatifs à la Rhénanie entière: CH. SCHMIDT, *Les sources de l'histoire des territoires rhénans de 1792 à 1814 dans les archives rhénanes et à Paris*, Paris 1921; J. HASHAGEN, *Das Rheinland und die französische Herrschaft, Beiträge zur Charakteristik ihres Gegensatzes*, Bonn 1908; Ph. SAGNAC, *Le Rhin français pendant le Révolution et l'Empire*, Paris 1917; A. CONRADY, *Die Rheinlande in der Franzosenzeit (1750-1815)*, Stuttgart 1922; L. KLIPFEL, *Les débuts de l'occupation française sur la rive gauche du Rhin, 1793/95*, Paris 1933; M. BRAUBACH, *Die katholischen Universi-*

française de 1794, cette région ne formait en aucune manière une unité; elle était composée d'une quarantaine de principautés d'Empire dont les plus importantes étaient une partie de l'Electorat du Palatinat, le duché de Deux-Ponts – ces deux Etats possédant environ 60% de la région entière – en outre les territoires des princes-évêques de Spire et de Worms, les villes impériales de Spire et de Worms, les Comtés de Nassau-Saarbrücken et de von der Leyen, des enclaves de plusieurs principautés de la rive droite du Rhin comme Nassau et un nombre de principautés plus petites, et enfin la ville fortifiée de Landau, appartenant à la France et reliée à celle-ci par un corridor avec une route militaire.

Lorsqu'on veut examiner les motifs, la nature et les résultats des troubles locaux pour arriver, si c'est possible, à une sorte de typologie de ces

täten Deutschlands und die französische Revolution, *Historisches Jahrbuch* 49, 1929, p. 263–303; H. von SYBEL, *Geschichte der Revolutionszeit*, t. 1–3, Düsseldorf 1853–58, 2^e 1859; A. SOREL, *L'Europe et la Révolution française*, t. 1–4, Paris 1885–1905; S. S. BIRO, *The German Policy of Revolutionary France, 1792–1797*, 2 vol., Cambridge, Mass., 1957 (surtout t. 1); J. GODECHOT, *La Grande Nation, L'expansion révolutionnaire de la France dans le monde, 1789–1799*, 2 vol., Paris 1956; R. DUFRAISSE, *Les populations de la rive gauche du Rhin et le service militaire à la fin de l'Ancien Régime et à l'époque révolutionnaire*, *Revue Historique* 231, 1964, p. 103–140; K.-G. FABER, *Verwaltungs- und Justizbeamte auf dem linken Rheinufer während der französischen Herrschaft, Eine personengeschichtliche Studie*, dans: *Aus Geschichte und Landeskunde, Festschrift Franz Steinbach*, Bonn 1960, 350–388; K.-G. FABER, *Andreas van Recum, 1765–1828, Ein rheinischer Kosmopolit*, Bonn 1969; K. JULKU, *Die revolutionäre Bewegung im Rheinland am Ende des achtzehnten Jahrhunderts*, t. 1: *Die Anfänge der revolutionären Bewegung von etwa 1770 bis zum Beginn der Revolutionskriege*, t. 2: *Die Revolution im Rheinland während der Franzosenherrschaft (1792–1801)*, Helsinki 1965, 1969. – Tandis que l'on dispose pour la Rhénanie septentrionale, surtout pour les Electorats de Cologne, de Trêves et, en partie du moins, de Mayence, de l'édition fondamentale de J. HANSEN, *Quellen zur Geschichte des Rheinlandes im Zeitalter der Französischen Revolution, 1780–1801*, t. 1 (1780–1791), t. 2 (1792 und 1793), Bonn 1931, 1933, il n'y a pas d'édition comparable pour le Sud de la Rhénanie (le Regierungsbezirk du Palatinat) qui forme l'objet principal de notre étude. Quelques travaux spéciaux pour cette région: W. WINKLER, *Pfälzischer Geschichtsatlas*, Speyer 1935 (la carte de cette époque n'est pas encore remplacée par le nouveau »Pfalz-atlas« qui paraît depuis 1963). F. X. REMLING, *Die Rheinpfalz in der Revolutionszeit von 1792 bis 1798*, 2 vol., Speyer 1865/66; W. WENCK, *Deutschland vor hundert Jahren*, t. I, p. 206–228; t. II, Leipzig 1887/1890; M. SPRINGER, *Die Franzosenzeit in der Pfalz 1792–1814 (Département Donnersberg)*, Berlin 1926; L. STAMER, *Kirchengeschichte der Pfalz*, III. Teil, 2. Hälfte, *Von der Reform zur Aufklärung (1685–1801)*, Speyer 1859; O. JUNG, *Die pfälzische Kirche und die französische Herrschaft (1793–1814)*, Grünstadt 1939; A. KLEINSCHMIDT, *Geschichte von Arenberg, Salm und Leyen 1789–1815*, Gotha 1912; L. EID, *Reichsgräfin Marianne von der Leyen geb. von Dalberg*, hg. von W. KRÄMER, Saarbrücken 1937; E. WEIS, *Montgelas, 1759–1799*, München 1971, et les mémoires de J. Chr. von MANNLICH, *Rokoko und Revolution, 1741–1822*, hg. von F. MATTHAESIUS, Stuttgart 1966. – Notre article est basé surtout sur le dépouillement, pas encore achevé, des fonds respectifs dans les archives de München (Geheimes Staatsarchiv), de Karlsruhe (Generallandesarchiv), de Speyer (Staatsarchiv) et de Koblenz (Staatsarchiv).

mouvements, il est indispensable de considérer aussi les mouvements analogues sur le reste de la rive gauche du Rhin, c'est-à-dire dans les Electorats de Cologne, de Trèves et de Mayence⁷ et dans le Duché palatin de Juliers. Il importe également de tenir compte des insurrections sur la rive droite du Rhin, en face de l'Alsace, dans quelques territoires incorporés plus tard au Bade⁸, spécialement l'Ortenau, autrichienne à cette époque, et le comté de Hanau-Lichtenberg⁹, près de Kehl, vis-à-vis de Strasbourg.

Quand on examine les effets que la grande révolution paysanne et urbaine a eus sur les habitants des territoires allemands voisins de la France, il faut tenir compte de deux circonstances: La première, c'est la perméabilité extrême des frontières sous l'Ancien Régime et encore en 1789. A partir de 1790 environ, la frontière fut mieux gardée des deux côtés. Les princes allemands firent établir un cordon de sûreté. Les Français, de leur côté, avaient introduit déjà plus tôt des contrôles sévères qui, à partir de 1791, servaient également à cacher les mouvements militaires derrière la frontière. Mais toutes ces mesures demeuraient illusoire. Pratiquement, la communication restait toujours très facile. Les rapports personnels, familiaux et commerciaux étaient intenses. On parlait la même langue des deux côtés de la frontière, les alliances familiales avaient été favorisées par le fait que, d'une part, la France possédait Landau au coeur du Palatinat cisrhéan et que, d'autre part, la plupart des princes de la rive gauche du Rhin avaient de grandes seigneuries en Alsace, sous la souveraineté française. En conséquence, nombre de fonctionnaires et d'employés seigneuriaux franchissaient souvent la frontière et étaient échangés, avec leurs familles, de temps en temps, ce qui se passait encore en 89 et 90. Même si la frontière avait été mieux gardée qu'elle ne l'était effectivement, les nouvelles fascinantes provenant de France auraient circulé toujours rapidement. L'autre fait à mentionner cependant, qui contredit en quelque sorte le premier, c'est que, en face de la France, il n'y avait

⁷ Parmi les travaux récents sur Mayence, F. G. DREYFUS, *Sociétés et mentalités à Mayence dans la seconde moitié de XVIII^e siècle*, Paris 1968, p. 518-599, est plus profond et plus substantiel que CL. TRÄGER, *Mainz zwischen Rot und Schwarz, Die Mainzer Revolution 1792-1793 in Schriften, Reden und Briefen*, Berlin (Est) 1963. Forster: L. UHLIG, *Georg Forster, Einheit und Mannigfaltigkeit in seiner geistigen Welt*, Tübingen 1965; à paraître: H. G. HAASIS, *Mainzer Revolution 1792/93 (documents)*, collection «Deutsche revolutionäre Demokraten».

⁸ K. OBSER, *Baden und die revolutionäre Bewegung auf dem rechten Rheinufer im Jahre 1789*, *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, 43 (Neue Folge 4), 1889, 212-247. Cf. Karl Friedrich von Baden, *Politische Correspondenz*, bearbeitet von B. ERDMANNSDÖRFER, t. 1, Heidelberg 1888.

⁹ Hans Georg ZIER, *Studien zur Agrargeschichte des badischen Hanauerlandes, besonders im 17. und 18. Jahrhundert. Ein Beitrag zur Wirtschaftsgeschichte am Oberrhein*, Dissertation Freiburg/Breisgau 1951 (dactylographiée).

pas un seul Etat »Allemagne«, mais, pour ne parler que de notre région, une quarantaine de petits Etats séparés l'un de l'autre. Il n'y avait donc, en Cisrhénanie, pour ainsi dire, pas de marché commun pour importer et assimiler les idées françaises, mais une multitude de petits Etats, dont les habitants, entourés des forêts et des vignes du Palatinat, ou des murs étroits des petites villes pittoresque, menaient leur vie particulière qui était déterminée par leur moisson, par leur église – la confession y change presque de village en village – par leur seigneur ou par leur conseil municipal et, comme autorité suprême, par leur prince sérénissime. Dans les Etats les plus petits, le prince et le seigneur étaient toujours une seule et même personne. Dans les Etats ecclésiastiques catholiques et dans tous les Etats protestants, le prince était en même temps l'évêque. Le Duc de Deux-Ponts, dont la dynastie était devenue catholique au XVIII^e siècle, se considérait comme évêque de naissance de ses sujets protestants et catholiques.

La répartition de la population cisrhénane en un grand nombre de petits Etat n'eut pas, comme on aurait pu s'y attendre, comme conséquence que le peuple, dégoûté de la tyrannie de quarante petits despotes, embrassât dans sa majorité les idées de la Révolution française et se soulevât spontanément contre ses princes. Les choses étaient plus compliquées. Le mouvement révolutionnaire était d'ailleurs beaucoup plus fort, en 1789 et plus tard, en des régions plus éloignées de la frontière française, comme Mayence, Speyer (Spire), l'Ortenau et quelques régions de la Forêt Noire et surtout comme au Wurtemberg, à Hambourg, même en Bavière et en Saxe, bien que, il est vrai, dans aucun de ces Etats les Jacobins n'aient dépassé le rôle d'une minorité faible mais active. Cependant, je ne dirai point qu'il n'y ait pas eu de révoltes populaires entre la Moselle et l'Alsace, mais je dirai plutôt qu'il y en a eu seulement en certains endroits et pour des motifs spéciaux, motifs qui correspondent d'ailleurs, comme je le crois, aux motifs des autres révoltes dans toute la Rhénanie, excepté les »métropoles« Mayence, Cologne, Trèves, Coblenche.

Avant de regarder de près la nature des troubles, il faut ajouter encore quelques mots sur les structures des principautés composant le Palatinat cisrhéan, nom que je donnerai à cette région située entre Rhin, Moselle, Sarre et Alsace. La capitale du plus grand de ces territoires, l'Electorat palatin, Mannheim, de l'autre côté du Rhin, était à cette époque un des centres de la culture allemande. Néanmoins les frais énormes de la cour pesaient lourd sur les pays. Il y avait là une sorte de vénalité des offices qui, à la différence de la France, concernait presque tous les fonctionnaires de l'Etat, lesquels croyaient avoir le droit de récupérer les frais de leurs charges sur le dos de la population. Les offices étaient héréditaires. Le dernier Electeur Charles Théodore, bien que correspondant de Voltaire,

opprimait et désavantageait ses sujets protestants qui formaient pourtant la majorité des habitants. Le pays était d'ailleurs assez évolué en matière économique. L'autre des plus grands Etats de cette région, le Duché de Deux-Ponts, avait un prince somptueux et ridicule, peut-être fou, mais une administration excellente. Le Prince s'était fait construire, loin de sa capitale, au Carlsberg, un château superbe qui coûtait quatorze fois le revenu brut annuel de son Etat. Il y vivait avec ses maîtresses, avec une garde personnelle de 1400 hommes, avec des milliers de chiens, de chats, de singes coûteux qu'il fit acheter par ses agents dans le monde entier, de plus avec des collections d'art précieuses, dont il portait toujours la seule clé sur lui pour ne laisser personne regarder ses tableaux. Mais il ne vivait guère aux frais de ses sujets. La Prusse, la France et la Bavière lui accordaient en sa qualité d'héritier présomptif de tous les Etats palatins et bavarois, des subsides tellement élevés qu'il pouvait laisser les taxes à un niveau extrêmement bas. Au Duché de Deux-Ponts, la tolérance parmi les trois confessions et les Juifs était peut-être plus parfaite qu'ailleurs en Europe excepté aux Pays-Bas. La seule plainte permanente des paysans était la passion de la chasse du prince, qui avait pour conséquence que les grandes forêts du pays formaient un grand parc de chasse, que le paysan souffrait des dégâts commis par le gibier et qu'il était obligé à beaucoup de corvées lors des grandes chasses de la Cour. Mais on commença à réformer ces abus déjà avant la Révolution française. L'administration et la justice fonctionnaient très bien, indépendamment du prince, ce que reconnaissait par exemple Rebmann, un des révolutionnaires allemands¹⁰. Parmi les autres princes, il y avait de bons administrateurs tyranniques et impopulaires comme le Prince-Evêque de Spire, il y avait de bons administrateurs éclairés comme le Margrave Charles-Frédéric de Bade, ami des physiocrates, qui abolit en 1783 le servage, il y avait de petits princes patriarcaux comme ce comte de Nassau qui s'occupait de composer lui-même le livre de cantiques pour ses sujets luthériens. Une exception était le Rheingraf qui fut destitué de ses fonctions et incarcéré par la cour de justice impériale de Joseph II pour des fourberies et des dettes scandaleuses. Il y avait donc une variété extraordinaire des systèmes d'administration, du régime personnel des princes, des conditions des sujets. Le droit, les institutions, la confession et les intérêts des hommes étaient différents d'un village à l'autre.

La régime seigneurial sur la rive gauche du Rhin était pour ainsi dire à mi-chemin entre celui de la France et celui de l'Allemagne occidentale: A la différence de l'Allemagne d'outre-Rhin, il y avait du fermage et du

¹⁰ M. SPRINGER, *Die Franzosenherrschaft in der Pfalz*, p. 20-25.

métayage, mais il y en avait moins qu'en France. L'état normal était la censive, la tenure, c'est-à-dire que le paysan exploitait librement ses champs sur lesquels il avait, le plus souvent, un droit héréditaire, tandis que le seigneur en avait la propriété éminente (la directe) et en percevait annuellement le cens ou le champart et, en cas de mutation, les lods et ventes. Ce système était commun à l'Europe de l'Ancien Régime, de l'Atlantique jusqu'à l'Elbe¹¹. En Rhénanie, il y avait des mainmortables en nombre limité; leur état était cependant beaucoup moins lourd que celui de la grande majorité des paysans en Europe à l'est de l'Elbe.

En août et septembre 1789, le torrent des révoltes paysannes et urbaines françaises parut inonder aussi le Palatinat cisrhéan. Tandis que les nouvelles idées et les réformes introduites par l'Assemblée Nationale n'intéressaient en général que les intellectuels, la législation de la nuit du 4 au 5 août fascinait aussi le paysan. On savait qu'il ne s'agissait pas d'abolition de la féodalité entière, y compris la seigneurie, mais d'une abolition du servage, des corvées et de certains droits de mutation, puis de l'abolition des dîmes ecclésiastiques. Pourtant, le mouvement ne gagna pas du tout notre région toute entière, mais seulement quelques petites principautés, quelques petites villes voisines de l'Alsace, de la Lorraine ou de la ville française de Landau. Et même en ces endroits, on ne rencontre pas l'exigence globale d'abolir la féodalité, dans son ensemble, encore moins de réclamer l'unification du pays, la destitution ou le contrôle parlementaire des princes, l'élection d'une assemblée nationale. De telles idées auraient paru utopiques et sans intérêt. Les troubles en notre région eurent leur source plutôt dans des griefs contre des abus concrets, incontestables et assez faciles à réformer par les autorités, contre des abus d'ordre purement local. Il y avait des émeutes, il y avait quelquefois des actes de violence contre des fonctionnaires d'Etat ou, plus souvent, contre des conseils municipaux, mais il n'y eut pas de versement de sang comme en Alsace et dans la forteresse française de Landau.

Au Duché de Deux-Ponts p. e., il y eut des troubles, à partir de septembre 1789, dans deux petites villes, Annweiler, non loin de Landau, et Bergzabern, près de la frontière alsacienne. Comparés aux événements survenus dans beaucoup d'endroits de l'Alsace, ces troubles paraissent assez idylliques. A Annweiler¹² l'objet du conflit était la coutume pour le conseil municipal d'affermier tous les trois ans à nouveau un certain nombre de terres communales, en percevant chaque fois des droits de muta-

¹¹ Cf. E. WEIS, Ergebnisse eines Vergleichs der grundherrschaftlichen Strukturen Deutschlands und Frankreichs vom 13. bis zum Ausgang des 18. Jhs., Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte 57, 1970, p. 1-14, avec bibliographie.

¹² Staatsarchiv Speyer B 2 Nr. 5500, 2501.

tion assez élevés. Les opposants firent valoir que ce système favorisait les bourgeois riches, les familles moins aisées n'ayant pas les moyens de payer les droits de mutation. Ils demandèrent de changer ces biens en censives héréditaires et de les donner, à tour de rôle, à toutes les familles bourgeoises, étant donné qu'il s'agissait de biens communaux destinés originellement à subventionner tous les bourgeois de la ville. Le *Schult-
heiß* (maire) et le Conseil municipal, dont les membres profitaient peut-être eux-mêmes de l'ancienne pratique, refusèrent ces propositions, déclarant que la ville ne pourrait pas se passer des droits de mutation. Ils firent arrêter quelques bourgeois pour avoir protesté à haute voix contre le magistrat, ce qui provoqua une assemblée de protestation. Mais au lieu d'attaquer les autorités municipales, comme c'était à l'ordre du jour au-delà de la frontière, en Alsace et à Landau, l'opposition bourgeoise rédigea deux mémoires pour le Duc de Deux-Ponts, exposant d'une manière objective son point de vue, soulignant surtout le motif social, et se plaignant de l'injustice et de la malveillance du maire et du bailli. Les auteurs déclaraient que des deux personnes que le bailli avait incriminées pour avoir menacé les autorités, l'une était ivre et l'autre épileptique. Le grand nombre de signatures prouve qu'à peu près tous les bourgeois d'Annweiler soutenaient la demande. Le gouvernement du Duc semble avoir fait droit à cette demande presque sur tous les points, et la ville rentra dans l'ordre normal. Dans une situation plus critique, en décembre 1792, alors que l'armée française entourait le duché neutre et l'envahissait à plusieurs reprises, le gouvernement ducal fit droit à quelques autres demandes des bourgeois d'Annweiler, visant la liberté des métiers et du commerce, l'abolition du ban du moulin etc., et la ville resta loyale envers le duc, même pendant la première occupation française et après la fuite du prince à Mannheim.

A Bergzabern¹³ éclata une émeute conjointe de citadins et de paysans contre le maire et le conseil municipal le 19 septembre 1789. L'objet du conflit était l'administration des forêts municipales, qui portait préjudice à l'utilisation traditionnelle des forêts par les bourgeois et les paysans. La cause du mécontentement était en grande partie, comme presque partout où il y avait des conflits, l'arrogance, la dureté et l'injustice du *Schult-
heiß* (maire) et du bailli ducal. Dans un mémoire au Duc, écrit quelques jours plus tard, les bourgeois affirmaient leur loyauté, louaient l'équité de la justice, la modération de la taxation, ce qui était fondé d'ailleurs, et s'excusaient de l'émeute. La ville resta tranquille jusqu'en été 1792. A l'approche de la guerre et ensuite des troupes françaises, il y eut une nou-

¹³ Staatsarchiv Speyer B 2 Nr. 5524; 5536-5551.

velle émeute. Elle n'aurait peut-être pas éclaté, comme dit un récit contemporain, si le maire n'avait pas commis une faute prouvant toute sa stupidité: Quand il eut à communiquer un nouveau règlement gouvernemental, ordonnant une augmentation du service de la milice bourgeoise, il le lut aux bourgeois le soir à six heures au lieu du matin. Or, tout le monde devait savoir, dit le récit, que les habitants de cette région viticole avaient déjà bu du vin le soir à six heures. On ne s'en prit pas au contenu de la proclamation, mais quelques-uns protestèrent, en se plaignant qu'il y avait trop d'exceptions pour le service de la milice. Lorsque le maire de sa manière rude menaça d'arrestation les critiquants, il y eut une bagarre. Si cet évènement n'était pas sérieux, il y avait cependant, depuis la fin de 1792, sous l'influence de l'Alsace voisine, deux factions dans la ville, dont l'une était appelée *aristocrate*, l'autre *patriote*. En même temps, le conflit des confessions fut importé d'Alsace, un antagonisme qui comptait beaucoup à cette époque-là dans l'attitude des hommes à l'égard de la Révolution. Bergzabern fut la seule ville du Duché de Deux-Ponts qui adopta librement, sous la deuxième occupation française de 1794, la municipalisation française et qui accepta bientôt sa séparation d'avec l'Etat du Duc.

Si le Duché de Deux-Ponts resta calme en général, c'est parce que le gouvernement du Duc fit plusieurs concessions importantes à la suite des demandes que les bourgeois lui avaient présentées, surtout en ce qui concernait la réforme du régime des forêts et des corvées de chasse. Le Duc fit finalement tuer et vendre à prix modeste le gibier de ses forêts énormes pour décharger les paysans.

Des émeutes plus graves se produisirent dans trois principautés situées très près des frontières alsacienne ou lorraine: Le comte de Nassau-Saarbrücken, dont le pays était économiquement bien développé, conclut finalement, en novembre 1789, un accord avec ses sujets par lequel il abolit les dîmes, les corvées et le monopole de la chasse. Au Comté de Saarwerden, un condominium dont la capitale était située en territoire français, on fit de même. La Comtesse von der Leyen, qui avait de bonne heure introduit des réformes (abolition de la dîme, réduction de la taxe, oeuvres sociales, assurance, renonciation aux droits de lods et ventes), fit en automne 1789 un accord avec les bourgeois et les paysans du bailliage de Blieskastel.

Il y avait deux sujets qui provoquaient le plus souvent des réclamations: C'était premièrement la dîme ecclésiastique dans les Etats catholiques, levée souvent au profit du prince ou de la noblesse dans les Etats qui avaient sécularisé les chapitres et les couvents à l'époque de la Réforme du XVI^e siècle. Les lois élaborées en France dans la nuit du 4 août avaient aboli la dîme sans dédommagement – à la différence du cens et du champart seigneuriaux, ce qu'on savait très bien en Rhénanie. C'était

deuxièmement, et plus souvent que la dîme, le droit d'utiliser les forêts princières et surtout communales. Ces deux points jouaient un grand rôle également dans les trois électors ecclésiastiques, surtout à Trèves. A Liège, il y eut également des raisons d'ordre agraire parmi celles qui provoquèrent la révolution. En Bade et dans les régions voisines, l'utilisation des forêts et les dégâts du gibier, ensuite les corvées et l'admission d'étrangers comme bourgeois des villes furent les principaux motifs de plaintes.

Quand on regarde de près toutes ces protestations qui furent suivies d'arrangements, également dans les Electorats ecclésiastiques et dans les principautés de la Forêt Noire, quatre circonstances semblent être spécialement intéressantes: 1) Dans la grande majorité des cas, l'opposition n'était pas dirigée contre les princes (à l'exception de l'Evêque despote de Spire) ni contre les seigneurs, mais plutôt contre des abus locaux, représentés très souvent par des maires, des conseils municipaux et des fonctionnaires princiers qui avaient prêté à la critique. Une fois les abus réformés, les opposants sont généralement rentrés dans l'obéissance. 2) Dans presque tous les cas connus, sauf dans l'Ortenau et la Forêt Noire, les révoltes n'avaient pas de caractère purement agraire; presque toujours elles ont pris leur point de départ dans des petites villes, presque toujours des citadins en furent les éléments actifs, presque toujours les intérêts des membres de la petite bourgeoisie déterminaient les demandes. Quand il s'agissait de questions rurales, par exemple de l'utilisation des forêts, ou bien du fermage de terres municipales, ou de la dîme, c'étaient le plus souvent les intérêts de la petite bourgeoisie qui prévalaient et qui se trouvaient liés quelquefois avec les intérêts de la population rurale du voisinage. Il s'agissait très souvent de griefs de la petite bourgeoisie contre les notables qui dominaient les conseils municipaux, donc de problèmes urbains. Cela constitue une différence fondamentale comparée à la grande jacquerie de 1525, le »Bauernkrieg«, qui d'ailleurs à tous les égards connut une intensité et une importance infiniment plus grandes que les soulèvements allemands à l'époque de la Révolution française. Jusqu'ici, j'ai fait abstraction des événements dans les grandes villes rhénanes. Si on inclut les troubles à Trèves, à Coblençe, à Mayence, le caractère urbain des révoltes de 89 à 93 est plus évident encore.

3) L'exemple de ces villes montre en outre que les troubles étaient en grande partie des conflits entre différents groupes sociaux à l'intérieur des villes: par exemple artisans et corporations contre le patriciat, catholiques contre protestants, compagnons contre étudiants. Les princes n'y étaient pas engagés comme partis. A Mayence et à Trèves par exemple, en 1790/91, il y eut des batailles farouches entre des centaines de compagnons menuisiers et les étudiants de jurisprudence. A Mayence, les compagnons se sentant provoqués par les étudiants, envahirent la faculté de

droit et battirent à mort un professeur qui voulait les empêcher d'entrer. Les étudiants défendirent leur professeur, un certain nombre d'entre eux fut blessé. – Un autre type de troubles naquit des conflits entre des villages et des villes voisines qui se disputaient le droit d'utilisation des forêts¹⁴.

4) Une quatrième observation s'impose qui tient compte du facteur temps. En Rhénanie septentrionale, les princes, c'est à-dire les trois Electeurs ecclésiastiques, favorisaient d'abord les nouvelles idées, ils étaient connus pour leur tolérance et la libéralité de leur régime. Après les premiers troubles urbains qui correspondaient aux progrès de la Révolution française, leur attitude se durcit de plus en plus, surtout chez Clemens Wenzeslaus de Saxe à Trèves. On peut dire que déjà avant l'occupation française, le gouvernement des Electeurs de Trèves et de Mayence avait échoué, tandis que Max Franz de Cologne, un fils de Marie Thérèse, se montrait plus prudent et plus capable que les deux autres. De toute façon, la situation des Etats ecclésiastiques avait empiré de plus en plus jusqu'en 1794. Inversement, les princes séculiers de la rive gauche du Rhin avaient de 1787 jusqu'à l'invasion française contribué effectivement à l'amélioration du climat social et politique de leurs Etats. Ils avaient introduit bien de réformes et avaient réussi à rassurer leurs sujets. D'autre part, ils avaient de cette manière isolé le petit nombre des révolutionnaires du gros de la population, de sorte qu'ils purent, sans courir aucun risque, les expulser en France. D'autre part, l'intérêt des payans et de la grande majorité des citadins pour la Révolution se refroidit vite à partir de 1790. La déception de leurs congénères et souvent de leurs parents en Alsace y compta pour beaucoup. Les rapports secrets que recevaient les princes, le montrent souvent. Cette déception en deçà et au delà de la frontière a des raisons politiques et religieuses – sauf peut-être pour les réformés qui ne furent déçus qu'un peu plus tard. Elle avait aussi des raisons d'ordre économique – la peur des assignats qu'on était obligé d'accepter quand on vendait quelque chose en Alsace, en Lorraine ou aux troupes françaises. Une autre raison très forte pour la réserve croissante de la population envers la Révolution est la peur des brigands, des vagabonds, que l'on croyait les agents et les vrais gagnants de la Révolution. La propagande des gouvernements allemands et le langage de tous les documents officiels en Rhénanie renforçaient cette crainte à l'égard des révolutionnaires qui aspiraient, comme on disait, à s'emparer des fruits du travail d'autrui. Cette peur des vagabonds qui avait çà et là des résultats ridicules, exerçait en Rhénanie une influence inverse com-

¹⁴ Batailles entre des compagnons menuisiers et des étudiants HANSEN t. 1 Nr. 306, 307, 379. Des querelles confessionnelles p. e. HANSEN t. 1 Nr. 135, 136, 139, 145, 152, 154, 156.

parée à la »grande peur« française¹⁵: En France, cette peur portait les paysans à des actions contre la noblesse; en Allemagne, elle contrecarrait l'attraction de la Révolution.

Ceci nous conduit à un autre motif très important qui éloignait les Allemands de l'ouest de la Révolution: En effet, ces personnes qui prênaient dans les villages et les petites villes la révolution, étaient le plus souvent des hommes sans réputation qui avaient échoué dans leur vie professionnelle. Ce qui diminuait encore leur crédit, c'était le fait qu'ils revenaient avec les troupes françaises, auxquelles ils dénonçaient leurs compatriotes comme contre-révolutionnaires, c'était de plus le fait qu'ils cherchaient à s'enrichir çà et là, qu'ils disparaissaient avec les Français quand ceux-ci se retiraient et qu'ils revenaient avec eux en 1794 avec l'intention évidente d'établir leur propre régime à l'aide des Français. L'existence de ces gens dont les Français plus tard ne se servirent guère pour établir leur administration régulière, était une mauvaise propagande pour la Révolution. En plus, les pillages de l'hiver de 1794 avaient causé d'abord une antipathie profonde de la part de la population cisrhénane à l'égard de la France et de la Révolution. Jusqu'en 1794, les gouvernements des princes séculiers avec leur administration convenable, avec leur combinaison de réformes d'une part et de fermeté d'autre part, l'avaient emporté sur les influences de la Révolution. Un facteur majeur pour ce développement était le fait, qu'il n'y avait dans les Etats séculiers dont nous avons parlé, ni assemblées d'Etats ni aristocratie qui auraient pu jouer un grand rôle. Même le Palatinat du Rhin n'avait pas d'Etats provinciaux ou d'Etats généraux ni d'institutions analogues aux parlements français.

L'implantation des institutions françaises sur la rive gauche du Rhin, institutions finalement enracinées à ce point que la population ne voulait plus s'en passer après 1815, forme un nouveau chapitre de l'histoire de la Cisrhénanie.

Si la France révolutionnaire n'a pas réussi, avant l'invasion et même pendant les premières années de l'occupation, à gagner la population cisrhénane à la Révolution, on peut en tirer peut-être quelques conclusions pour le problème général »L'Allemagne et la Révolution française«. Evidemment, malgré tous les abus que connaissait l'Ancien Régime des princes allemands, il n'y avait pas de situation révolutionnaire. Nous avons essayé d'apporter à cela quelques explications du point de vue des petits Etats cisrhénans. Naturellement, il y a bien d'autres causes invoquées par la science historique. On a cité les réformes de l'absolutisme éclairé en

¹⁵ G. LEFEBVRE, *La Grande Peur*, deuxième éd. Paris 1970; G. LEFEBVRE, *Questions agraires au temps de la Terreur*, deuxième éd. La Roche-sur-Yon 1954.

dehors de la France, réformes que la monarchie de Louis XV et de Louis XVI n'eut pas la force d'appliquer. Puis l'absence en Allemagne d'une bourgeoisie aussi aisée et évoluée que celle de la France. Il faudrait ajouter de plus l'absence en Allemagne d'une noblesse aussi puissante que la noblesse française qui avait tant contribué au déclenchement de la Révolution. On peut invoquer la multitude des petits Etats en Allemagne, d'autre part le rôle incomparable que Paris jouait en France, on a mentionné, de plus, pour l'Allemagne, à la fois la tradition patriarcale et la tradition luthérienne, argument contestable peut-être. Frédéric Hertz¹⁶ a mis en avant le fait, que les Etats allemands avaient beaucoup moins de dettes que la France de l'Ancien Régime, et que par conséquent les charges des dettes pesaient moins lourd sur les habitants. Hertz a souligné que le grand Etat allemand le plus endetté, l'Autriche, n'avait guère qu'un sixième des dettes françaises. Je crois, comme je l'ai exposé ailleurs, que le prolétariat rural était beaucoup plus nombreux dans la France de l'Ancien Régime qu'en Allemagne, ce qui peut s'expliquer peut-être, entre autres facteurs, par la part beaucoup plus large des réserves foncières qui furent données à bail à de grands fermiers, ensuite par le fait que la bourgeoisie, on pourrait dire la bourgeoisie capitaliste, possédait une grande partie du sol français, ce qui allait à l'encontre de l'intérêt de la petite paysannerie¹⁷.

Toutes ces thèses seront sans doute examinées et réexaminées par les historiens, on aboutira, selon les progrès de la recherche dans les différents domaines de la science historique, à des thèses et à des résultats de plus en plus exacts, sans cependant pouvoir éclaircir jamais un dernier reste, étant donné que ni les individus ni les groupes ni les sociétés n'ont fixé par écrit tous les motifs de leurs actions, spontanées souvent. Ils ne nous ont pas non plus transmis tous les motifs de leur inaction, de leur passivité, motifs dont peut-être ils n'avaient pas pleine connaissance eux-mêmes.

Cependant, la Révolution française a amené les habitants des territoires cisrhénans à formuler d'une manière plus claire, plus énergique, leurs anciens griefs, et elle a amené les gouvernements des princes à introduire quelques réformes. En Cisrhénanie, la transformation fut considérablement accélérée plus tard par les 20 années d'occupation française. Sur la rive droite du Rhin, les gouvernements réformèrent profondément les constitutions et les institutions de leurs Etats à l'époque napoléonienne.

¹⁶ F. HERTZ, *The Development of the German Public Mind*, t. 2, London 1962, p. 427.

¹⁷ Voir note No. 11.

Je remercie Monsieur le Pasteur Frank Gueatal (Paris) de l'amabilité d'avoir revu mon texte français.